

<http://www.snetap-fsu.fr/Appel-intersyndical-a-la-greve-du.html>



Appel intersyndical à la grève du 20 janvier 2005

- Nos Actions - Archives - 2004-05 - Archives -

Date de mise en ligne : mercredi 5 janvier 2005

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'ensemble des organisations syndicales représentatives du Ministère de l'Agriculture et de ses établissements publics sous tutelle ([FSU](#), [FO](#), [CFDT](#), [UNSA](#), [CGT](#), [SUD](#))

appellent tous les personnels à faire grève le jeudi 20 janvier 2005 :

- Pour les salaires ;
- Pour la défense, l'amélioration et le renforcement du service public ;
- Pour l'emploi et contre la précarité ;
- Pour la défense des garanties statutaires.

Comme l'ensemble des ministères, le Ministère de l'agriculture subit de plein fouet les attaques portées contre le service public et ses agents.

Les réformes (réforme de l'administration territoriale de l'État aux niveaux départemental et régional, décentralisation et transfert de personnels [TOS](#), réorganisations en administration centrale, contractualisation dans l'enseignement agricole public, réforme des offices agricoles, restructuration du [CNASEA](#), réorganisation des Haras Nationaux, de l'IFN...) sont conduites par le gouvernement dans le but de réduire toujours plus le nombre de fonctionnaires et les moyens de fonctionnement des services. Elles remettent en cause les capacités d'intervention du service public et les missions que le service public doit assurer.

Face à ces attaques, les organisations syndicales décident de ne pas siéger au [CTPM](#) convoqué le 6 janvier 2005 et de ne pas cautionner une concertation alibi. Elles demandent au Ministre d'organiser au plus vite de véritables négociations sur les missions et les moyens du service public de l'agriculture.

L'intersyndicale FSU - FO - CFDT - UNSA - CGT - SUD appelle les personnels :

- **A se réunir en assemblées générales pour débattre de la situation, organiser la mobilisation, préparer la journée de grève du 20 janvier 2005 et envisager les suites à donner à cette action pour peser sur les négociations ;**
 - **A participer aux rassemblements et manifestations décidées au plan local, et à tout faire pour que cette journée d'action et de grève soit une réussite et ait des prolongements.**
-

Liens :

[Réforme de l'Etat et des statuts](#)

[Avez vous fait vos comptes ?](#)

[Affichette de mobilisation](#)

[Communiqué du conseil syndical national](#)

[Communiqué des Fédérations des Fonctionnaires](#)